Nations Unies S/2001/1211

Conseil de sécurité

Distr. générale
14 décembre 2001
Français
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité en date du 6 avril 1999, dans laquelle le Conseil me priait de le tenir périodiquement informé et de lui soumettre un rapport tous les 90 jours sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS).

2. Dans mon dernier rapport, daté du 27 septembre 2001 (S/2001/915), j'ai décrit la précarité de la situation générale en Guinée-Bissau, notamment l'aggravation de la crise résultant d'un désaccord entre diverses institutions qui empêche le bon fonctionnement du gouvernement et entrave le processus de démocratisation du pays.

3. Après avoir examiné ce rapport le 22 octobre 2001, les membres du Conseil ont, dans une déclaration à la presse, notamment demandé à toutes les institutions gouvernementales d'établir un dialogue, de respecter la Constitution et de promouvoir la réconciliation nationale afin de trouver moyen de résoudre les difficultés actuelles. Ils ont également demandé au système des Nations Unies, y compris aux organismes issus des accords de Bretton Woods, ainsi qu'aux donateurs bilatéraux, d'adopter une approche intégrée et coordonnée afin d'aider la Guinée-Bissau à créer des capacités génératrices de revenus et ont reconnu qu'il importait de renforcer le dialogue avec les fonds, programmes et organismes des Nations Unies présents en Guinée-Bissau ou dans les pays voisins en vue d'améliorer la coordination.

4. Le présent rapport porte sur l'évolution de la situation depuis lors et fait le point des activités menées par le BANUGBIS et autres entités du système des Nations Unies à l'appui du processus de consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

II. Évolution de la situation politique

5. Au cours de la période considérée, la situation politique en Guinée-Bissau est demeurée difficile et fluctuante. L'annonce faite par le Gouvernement selon laquelle il avait déjoué une tentative de coup d'État le 3 décembre 2001, les appels persistants lancés par l'opposition demandant la démission du Président et le renvoi, le 7 décembre, du Premier Ministre Faustino Imbali venant après celui du Ministre des affaires étrangères, le 21 novembre, sont la preuve de ce qui semble être une aggravation de la crise institutionnelle et politique.

6. Le processus politique continue de se caractériser par de multiples crises opposant les diverses institutions. Si l'on en croit l'opposition, la décision d'arrêter et de détenir le Président de la Cour suprême, accusé d'avoir détourné des fonds, était inspirée par des motivations politiques et devrait par conséquent être annulée. L'exécutif a maintenu que les règles et procédures de l'Assemblée nationale ne permettaient en aucun cas au Parlement de déclarer que des décrets

01-69622 (F) 141201 141201

étaient contraires à la Constitution. Mon Représentant, Samuel Nana-Sinkam, s'est efforcé de faciliter le dialogue entre les divers partis politiques, l'association des magistrats et l'exécutif.

7. Les divergences d'opinion quant à la constitutionnalité des décrets pris récemment par l'exécutif ont donné lieu à des débats houleux au Parlement, notamment à des initiatives de l'opposition demandant le renvoi du Président. L'exécutif a rejeté ce processus et a affirmé qu'une motion de censure parlementaire ne saurait avoir d'incidences politiques déterminantes. Parallèlement, l'exécutif s'est efforcé de lever l'immunité parlementaire de certains législateurs de l'opposition particulièrement virulents afin de pouvoir les traduire en justice pour corruption et détournement de fonds, accusations dont les partis de l'opposition ont souligné qu'elles étaient fausses et se fondaient sur des motivations politiques. Certains membres de l'opposition ont également indiqué qu'ils avaient reçu des menaces de mort. Pendant ce temps, l'Assemblée nationale a poursuivi son enquête sur la disparition de quelque 16,3 millions de dollars du Trésor public et, le 26 novembre, a sommé le Premier Ministre Imbali de répondre à des questions sur des irrégularités financières concernant les dépenses publiques.

8. Au cours de cette période, le BANUGBIS a continué de promouvoir le dialogue et la réconciliation nationale, notamment en organisant un forum télévisé, « Tema ». Le Forum, financé par l'ambassade d'Allemagne à Dakar, a donné l'occasion au public de débattre de certains problèmes de portée nationale et de l'évolution de la situation dans le pays. Il a également permis de mieux faire connaître et comprendre les activités menées par le système des Nations Unies, notamment les programmes sur la prévention du VIH/sida.

9. Par le biais de deux autres initiatives récentes, le BANUGBIS s'est efforcé de donner à la société civile et aux jeunes les moyens de jouer un rôle plus actif dans la mise en place d'un environnement politique plus stable dans leur pays. Lors d'un séminaire qui a eu lieu les 26 et 27 novembre à Bissau et a été financé par l'ambassade des Pays-Bas, 50 représentants de divers groupes religieux, de jeunes et de femmes ainsi que des médias et des fonctionnaires ont examiné comment il serait possible de mobiliser certains groupes de la société civile et d'en faire des partenaires actifs de la consolidation du processus de démocratisation en Guinée-Bissau.

10. Pour l'autre événement, qui s'adressait particulièrement aux jeunes du pays qui constituent une écrasante majorité de la population, le BANUGBIS, toujours avec l'assistance financière de l'ambassade des Pays-Bas, a organisé du 19 au 24 octobre un tournoi de football en faveur de la réconciliation nationale visant à marquer la Journée des Nations Unies. Le tournoi comprenait des équipes appartenant à différentes ethnies, organisations politiques et confessions et provenant de diverses régions du pays et a été suivi avec enthousiasme par l'ensemble de la société bissau-guinéenne.

11. Depuis que j'ai informé les membres du Conseil dans mon dernier rapport que je prévoyais d'étudier avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et autres amis de la Guinée-Bissau comment aider efficacement le Président Kumba Yala et son gouvernement à stabiliser la situation politique dans le pays, j'ai examiné la situation en Guinée-Bissau avec le Président Alpha Oumar Konaré du Mali en sa qualité de Président de la CEDEAO et avec plusieurs autres chefs d'État et de gouvernement de pays de la région ou d'autres parties du monde. Nombre d'entre eux ont par la suite proposé de faire tout ce qui était dans leur pouvoir pour appuyer les efforts déployés afin de rétablir une stabilité durable en Guinée-Bissau. Des envoyés spéciaux de deux autres États membres de la CEDEAO, le Cap-Vert et le Sénégal, se sont également rendus à Bissau avec des messages de leurs chefs d'État respectifs, les Présidents Pedro Pires et Abdoulaye Wade, concernant la situation en Guinée-Bissau. Par ailleurs, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et la CEDEAO ont étudié la possibilité de lancer une initiative commune pour contribuer au rétablissement de la paix en Guinée-Bissau.

12. Répondant aux invitations lancées par les Présidents Pires et Wade, j'ai envoyé mon Représentant au Cap-Vert et au Sénégal, du 20 au 26 novembre, où les deux chefs d'État ont souligné que, pour régler les problèmes de la Guinée-Bissau, il importait d'adopter une approche régionale. L'accent a été mis sur l'apport par les partenaires régionaux et la communauté internationale dans son ensemble d'un appui économique et financier venant compléter les efforts de médiation et de rétablissement de la paix.

III. Questions militaires et problèmes de sécurité

13. Bien que les conditions de sécurité le long de la frontière avec le Sénégal se soient améliorées au cours de la période considérée, les incursions occasionnelles de rebelles armés du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) sur le territoire de la Guinée-Bissau – dans la région de la Casamance – se sont poursuivies. Signe encourageant, il n'a été fait état d'aucun combat d'importance entre les factions rivales du MFDC sur le territoire de la Guinée-Bissau. Les attaques à main armée contre des véhicules civils se sont toutefois poursuivies et se sont traduites non seulement par des vols de biens et d'argent mais également par des pertes en vies humaines au sein de la population civile.

14. Sur le plan interne, les autorités militaires ont continué de faire acte d'allégeance à la Constitution même si le fait que le Gouvernement ne semble pas capable de faire progresser le processus démocratique donne lieu à des préoccupations croissantes. Dans une déclaration récente, le chef d'état-major à la défense nationale a accusé publiquement des politiciens de détourner des fonds destinés à l'amélioration des conditions de vie des militaires. Les autorités militaires ont toutefois, et l'on ne peut que s'en féliciter, soumis au Gouvernement des plans de réorganisation des forces armées. Le personnel militaire devant être démobilisé au début de 2002 a par ailleurs été identifié à la suite du recensement des forces armées nationales auquel il a été procédé récemment.

15. Les activités de déminage ont continué et le Gouvernement a créé un centre pour la lutte antimines qui a estimé que bien que presque 2 500 mines aient été enlevées à ce jour, il restait encore quelque 20 000 mines dans le pays.

16. Le maintien de la sécurité publique continue de s'avérer extrêmement difficile, en particulier du fait de l'insuffisance des services logistiques, de la formation limitée dont bénéficie la police et du trafic important des petites armes dans le pays et le long de ses frontières avec la province sénégalaise de la Casamance. La possibilité que les anciens combattants démobilisés et à la retraite ne soient pas véritablement réintégrés dans la société civile et puissent, par désoeuvrement, constituer une menace à l'ordre public, constitue également un sujet de préoccupation.

IV. Aspects économiques et sociaux

17. Bien que la multiplication des revendications d'ordre social et économique ait continué d'aggraver les tensions politiques, l'instabilité politique persistante a également affecté les résultats économiques et notamment les flux d'assistance. La pauvreté omniprésente n'aggrave pas seulement l'instabilité sociale, elle engendre également le scepticisme quant aux avantages encore vagues d'une démocratie naissante. Les possibilités pour les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire de poursuivre leurs études continuant de diminuer, le nombre de jeunes chômeurs, le groupe social le plus important, augmente de manière alarmante et il s'agit là d'un problème particulièrement préoccupant.

18. L'incapacité du Gouvernement, principal employeur du pays, à payer le salaire de ses fonctionnaires à temps, et de s'acquitter de plusieurs mois d'arriérés, s'est traduite par de graves difficultés et tensions sur les plans économique et social. Même si l'on estime que la baisse spectaculaire du cours des noix de cajou constitue la principale raison des inquiétants problèmes financiers du Gouvernement, on s'accorde également à penser que la corruption aux différents niveaux de l'administration est également un facteur. C'est dans ce contexte que le Président Yala a récemment menacé de démettre de leur emploi 60 % des fonctionnaires pour corruption et malversations et que le Gouvernement a décidé de créer un groupe spécial contre la corruption au sein du Ministère de la justice. Le BANUGBIS, pour sa part, a organisé, avec le soutien financier de l'ambassade des Pays-Bas, un séminaire les 29 et 30 octobre à Bissau en coopération avec l'Inspection générale contre la corruption afin de trouver moyen d'améliorer le fonctionnement des mécanismes anticorruption du pays. Le séminaire, auquel ont participé une soixantaine de personnes, notamment des fonctionnaires de haut niveau ainsi que des représentants de la société civile, est convenu d'une série de recommandations sur les mesures pratiques à prendre en vue d'améliorer l'efficacité des structures gouvernementales dans la lutte contre la corruption et l'élimination de l'impunité à cet égard.

19. Les organismes issus des Accords de Bretton Woods continuent de mener des activités constructives en Guinée-Bissau dans un certain nombre de secteurs essentiels. La Banque mondiale a continué de soutenir la démobilisation, la réinsertion et la réintégration et

envisage également de lancer des programmes d'assistance dans le domaine de l'éducation et de la santé. Dans le domaine des finances publiques, le Fonds monétaire international (FMI) a poursuivi son étude du cadre macroéconomique de la Guinée-Bissau afin de rétablir la discipline financière nécessaire pour satisfaire aux conditions définies par la Banque mondiale et le FMI. À cet effet, une mission du FMI s'est rendue à Bissau du 21 au 24 novembre pour évaluer les progrès réalisés.

V. Droits de l'homme

20. Selon certaines informations, tous les détenus impliqués par les autorités dans la tentative de soulèvement militaire dirigée par le général Ansumane Mane, aujourd'hui décédé, en novembre 2000 avaient été libérés à la fin de novembre 2001. Toutefois, après la tentative de coup d'état du 3 décembre qui a été signalée plus haut, un certain nombre de personnes, parmi lesquelles des officiers de l'armée, auraient été arrêtées.

21. L'absence de codes appropriés régissant les activités des médias dans le pays a compliqué les relations entre les pouvoirs publics et les journalistes, ces derniers accusant le Gouvernement de restreindre la liberté d'expression et d'information tandis que le Gouvernement reproche à la presse de ne pas avoir assumé ses responsabilités dans l'exercice des nombreuses libertés qui lui étaient accordées. Les tensions entre les deux parties ont commencé à s'atténuer récemment avec l'ouverture d'un débat sur un projet de code à l'usage de la presse. À cet égard, le BANUGBIS, avec un concours financier de l'ambassade de France à Bissau et de l'ambassade des Pays-Bas à Dakar, a récemment rédigé et publié un « Document de référence » qui expose les principes et les pratiques du journalisme dans une société démocratique. Par ailleurs, grâce à une aide financière de l'ambassade d'Allemagne, le Bureau a pu fournir un matériel de radiodiffusion moderne aux chaînes de télévision contrôlées par l'État et aux stations de radio publiques et privées.

22. Le BANUGBIS a également continué d'offrir des programmes de formation à l'intention des personnels de l'armée et de la police en vue de les sensibiliser au respect des droits de l'homme. À cette fin, il a organisé à Gabu (localité située à 200 kilomètres de Bissau), les 8 et 9 novembre, un séminaire de formation sur les droits de l'homme qui a accueilli 300 soldats, membres de la police civile et représentants de la société civile. Un autre séminaire a été organisé à Bissau du 20 au 23 novembre pour former les membres de la Commission interministérielle récemment mise en place aux procédures d'établissement de rapports sur l'application des instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, auxquels la Guinée-Bissau est partie.

23. Poursuivant l'action qu'il mène en faveur du renforcement des capacités de l'appareil judiciaire et du Ministère de la justice, le BANUGBIS, avec un appui financier de l'ambassade des Pays-Bas, a organisé à Bissau, du 22 octobre au 19 novembre, un stage de recyclage à l'intention de 23 magistrats et de 67 fonctionnaires du Ministère de la justice et du Parquet.

VI. Coordination des activités des organismes des Nations Unies en Guinée-Bissau

24. En exécutant les activités décrites dans le présent rapport, le BANUGBIS et les autres agents opérationnels du système des Nations Unies ont collaboré étroitement entre eux et avec d'autres partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, mus par la volonté commune de renforcer les institutions étatiques pour assurer un fonctionnement plus efficace et prévenir les conflits.

25. En vue d'établir une coordination encore plus étroite, le Bureau et l'Équipe de pays des Nations Unies ont élaboré récemment une « vision stratégique » qui devrait faciliter le processus de consolidation de la paix en Guinée-Bissau à court et à moyen terme. Cette stratégie globale inclut des instruments de programmation comme le bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. L'objectif immédiat est d'aider à prévenir une résurgence du conflit armé dans le pays en s'attaquant aux causes profondes des crises nationales. Pour appliquer la stratégie, il est prévu de fournir une série d'apports échelonnés et intégrés dans le cadre d'un programme général qui couvre les domaines politique, économique et social, en établissant des interconnexions pour créer un effet de synergie et aider le Gouvernement à atteindre trois principaux objectifs : une gestion responsable et transparente des affaires

publiques s'inscrivant dans un cadre politique fondé sur une large participation; une stabilité politique et sociale reposant sur la justice et le respect des droits de l'homme et une prospérité économique largement partagée.

26. Dans la répartition ultérieure des tâches entre les membres de l'Équipe de pays des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), agissant en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a pris la direction des opérations pour la conception de projets qui génèrent rapidement des revenus, visant les populations rurales dans le cadre général de la lutte menée contre la pauvreté. Parallèlement, la FAO a joué un rôle moteur au sein du groupe thématique constitué par la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF, le FNUAP et des organisations non gouvernementales, et qui est chargé des questions relatives à la remise en état des infrastructures rurales. Dans tous les cas, le BANUGBIS continue de collaborer avec les autres membres de l'équipe de pays pour que le processus de consolidation de la paix soit soigneusement coordonné, intégré et bien organisé.

VII. Observations

27. La situation en Guinée-Bissau demeure très préoccupante. L'immense espoir et l'optimisme général qu'avait suscités le rétablissement de la démocratie il y a de cela presque deux ans n'ont pas conduit à la stabilité et au progrès qu'attendait, et que mérite, la population. L'objectif de la réconciliation nationale reste hors d'atteinte et le risque que les modestes avancées démocratiques obtenues à ce jour soient réduites du jour au lendemain à néant est très réel. J'en appelle une fois encore aux acteurs politiques à tous les niveaux pour qu'ils continuent de s'efforcer de résoudre leurs différends par le biais du dialogue et dans le cadre de la Constitution.

28. Le maintien et la consolidation de la paix contribueraient à créer un climat propice à la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie auxquelles aspire la population de la Guinée-Bissau. Je me réjouis par conséquent de la détermination croissante des dirigeants régionaux de contribuer activement à la recherche d'un terrain d'entente entre les acteurs politiques afin de rétablir la stabilité et la confiance. Je tiens aussi à réaffirmer la volonté des Nations Unies d'oeuvrer à la création d'un avenir meilleur pour la population de la Guinée-Bissau par le biais de toute la gamme de programmes exécutés par les organismes du système, en coopération avec leurs partenaires nationaux, régionaux et autres.

29. À cet égard, même si, je le concède une fois encore, c'est avant tout à la population de la Guinée-Bissau qu'il appartient de trouver des solutions à ses problèmes, je n'en tiens pas moins à réitérer mon appel à la communauté internationale pour que cette dernière continue de se mobiliser et d'apporter son appui à la Guinée-Bissau, et en particulier pour qu'elle fasse preuve de générosité lors de la Table ronde qui a été reprogrammée pour le début de 2002 et a pour but de mobiliser des ressources pour financer les activités prioritaires à court et à moyen termes. Je suis heureux de constater à ce propos que les institutions de Bretton Woods font preuve de souplesse et de compréhension dans leur dialogue continu avec le Gouvernement. Je compte par ailleurs sur ce dernier pour qu'il continue de collaborer avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), ainsi qu'avec ses partenaires bilatéraux, afin d'améliorer les perspectives d'avenir du pays sur les plans économique et social.

30. Enfin, je tiens à rendre hommage à mon représentant, Samuel Nana-Sinkam, et à tous les membres de l'équipe de pays des Nations Unies pour les efforts inlassables qu'ils déploient afin que, malgré tous ses problèmes, le pays continue d'avancer sur la voie qui mène à une paix durable.